



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC

1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Construction Digue-aux-Aigrettes	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-191242/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.078009.001	Date 2018-10-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-018-17466	
File No. - N° de dossier QCL-8-41092 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-11-01	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2870 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Aménagement faunique de la Digue-aux-Aigrettes (Fraser point II) Réserve Nationale de Faune du Lac Saint-François Sainte-Agnès-de-Dundee, QC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**Réfection de l'aménagement faunique de la Digue-aux-Aigrettes,
Réserve Nationale de Faune du du Lac Saint-François, Sainte-Agnès-de-Dundee, QC
Modification 002**

Inclus dans la présente modification :

1. Report de la date de fermeture
2. Questions et réponses 1 à 12

REPORT DE LA DATE DE FERMETURE

La date de fermeture de l'appel d'offres passe du 25 octobre 2018 au **1^{er} novembre 2018**.

QUESTION ET RÉPONSES

Question 1

Les chainages 2+740 @3+450 font-ils partie des travaux à faire?

Réponse : Oui, addenda à venir.

Question 2

Au plan 4 de 7, coupe B-B, chainage 2+740 @ 3+450, doit-on remettre un prix pour cette zone? Si oui aucun item au bordereau?

Réponse : Oui, addenda à venir.

Question 3

Plan 6 de 7, ouvrage de contrôle à démolir - Quel item du bordereau inclut ces travaux?

Réponse : Addenda à venir.

Question 4

Plan 7 de 7, ouvrage de contrôle à construire – Il n'y a aucun item au bordereau pour ces travaux?

Réponse : Addenda à venir.

Question 5

Serait-il possible de préciser le type de géomembrane en PEHD de 1.0mm d'épaisseur? La géomembrane qui approche 1.0 mm serait la TM840.

Réponse : Une géomembrane en polyéthylène haute densité (PEHD) lisse de 1 mm d'épaisseur est requise. La membrane proposée dans la question est de basse densité.

Question 6

Dans les documents d'appel d'offres, un total de 3560m³ de matériaux imperméables argileux sont demandés, avec comme seul critère une perméabilité maximum de 1x10⁻⁶m/s. Considérant que :

- un matériel avec ces propriétés et pour cette quantité est difficile à trouver;
- les travaux doivent se faire en conditions hivernales, ce qui rends la manipulation de ces types de sols difficiles; et
- une membrane étanche est prévue comme barrière étanche pour la digue.

Est-il nécessaire d'utiliser des sols argileux et d'exiger une telle perméabilité? Ne pouvons-nous pas considérer l'utilisation d'un matériel d'emprunt dit plus "standard"?

Réponse : La mise en œuvre de matériaux argileux est nécessaire pour atteindre les objectifs d'étanchéisation de la digue. Un matériau d'emprunt standard n'offrira pas la même perméabilité que le reste de la digue qui est en matériaux argileux. Les spécifications au devis demeurent celles que nous priorisons pour assurer un comportement uniforme de la digue et une meilleure perméabilité.

Question 7

Dans le bordereau de la section de travaux entre le ch. 2+600 à 1+150, il est question de pieux vissés enfouis. Est-ce possible de savoir à quels endroits doivent être installés des pieux?

Réponse : L'emplacement et l'élévation exacte des pieux seront coordonnés sur place avec le Représentant du Ministère. Ils se situent de part et d'autre du déversoir d'urgence pour permettre l'installation d'une passerelle. Addenda à venir.

Question 8

Concernant l'argile d'emprunt, est-ce que vous avez un fournisseur qui possède déjà les documents de conformité au niveau du facteur perméabilité de 1×10^{-6} m/s qui est demandé?

Réponse : L'entrepreneur devra faire ses propres démarches pour trouver un fournisseur qui peut lui fournir un matériau argileux de 1×10^{-6} m/s avec certificat de conformité à l'appui.

Question 9

Est-ce que vous pouvez confirmer que les travaux montrés aux plans 6 de 7 et 7 de 7 ne font pas partie du présent appel d'offres?

Réponse : Addenda à venir.

Question 10

Est-ce que les travaux du déversoir d'urgence (coupe c-c) font partie des travaux de la partie A, de la partie B ou ne sont pas inclus au présent contrat?

Réponse : Ces travaux sont inclus au poste 6.1 du bordereau. Voir article 1.4.6.1. (Partie A). Section 01 29 00.

Question 11

Est-ce qu'il serait possible d'avoir plus de détails concernant l'envergure des travaux de déboisement des parties A et B?

Réponse : Les travaux de déboisement sont décrits aux articles 1.4.3.1 et 1.4.12.1 de la section 01 29 00. Les arbres à disposer seront identifiés sur place avec le Représentant du Ministère. Le déboisement sera permis uniquement dans la limite d'intervention et ce à la satisfaction du Représentant du Ministère.

Question 12

Il manque d'information pour obtenir des prix pour les pieux. Il faudrait plus de détails, par exemple, la hauteur hors-sol, le diamètre minimum des pieux, la profondeur dans le sol et la distance entre les pieux dans les deux axes.

Réponse : Addenda à venir.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.